



PRÉSENTATION DU BUDGET 2022

LE 21 DÉCEMBRE 2021

PAR LE MAIRE JEAN SIMON LEVERT

Bonsoir tout le monde,

Je vous présente ce soir mon premier budget en tant que maire.

Avant de débiter la présentation, je tiens à vous dire qu'au cours des dernières semaines, élus, directeurs et directrices de services ont travaillé conjointement de façon rigoureuse à la réalisation des prévisions budgétaires 2022. Chaque année la préparation budgétaire amène son lot de défis, que ce soit au niveau de l'augmentation des coûts pour le maintien des services ou pour l'ajout de nouveaux services essentiels à la qualité de vie des citoyens et citoyennes de notre municipalité.

Maintenant voyons ensemble les éléments les plus importants qui ont influencé le budget 2022.

Comme la municipalité a l'obligation d'adopter un budget équilibré, les revenus et les dépenses ont augmenté chacun de 502 697 \$ ce qui représente une augmentation de 6 %. Le budget 2022 totalise 8 867 139 \$ alors que celui de 2021 totalisait 8 364 442 \$.

Cette augmentation est principalement occasionnée par les activités suivantes :

Maintien des services :

Contrat de déneigement :	Augmentation de 303 981 \$
Assurances générales :	Augmentation de 18 010 \$
Quote-part MRC :	Augmentation de 58 131 \$
Contrôle animaux :	Augmentation de 7 999 \$
Salaires:	Augmentation de 154 282 \$

Nouveaux services :

Entente de loisirs avec la Ville de Mont-Tremblant :	47 250 \$
Entretien du parc linéaire pour le ski de fond (Payé par le surplus libre en 2021):	15 750 \$

À eux seuls, ces sept postes sont supérieurs à l'augmentation du budget.

Voici un sommaire comparatif 2021 - 2022 par services, regroupés en 8 grandes catégories.

	2021	2022	Variation
Administration générale	1 483 392 \$	1 414 347 \$	(69 045) \$
Sécurité publique	1 380 851 \$	1 536 831 \$	155 980 \$
Transport (réseau routier)	2 011 929 \$	2 199 069 \$	187 140 \$
Hygiène du milieu	1 251 820 \$	1 352 204 \$	100 384 \$
Aménagement, urbanisme, développement, santé et bien-être	412 248 \$	413 233 \$	985 \$
Sports, loisirs et culture	963 471 \$	1 105 824 \$	142 353 \$
Frais de financement	253 263 \$	280 199 \$	26 936 \$
Remboursement en capital	699 900 \$	818 600 \$	118 700 \$

Pour financer ces augmentations de dépenses, certaines hausses de taux et de tarifs sont nécessaires au maintien des services.

Taxes à l'évaluation	Taux 2021	Taux 2022	Variation
	(¢/100 \$)	(¢/100 \$)	
Résidentiel	56.61	58.19	1.58
Résidences de tourisme	75.81	77.60	1.79
Commercial	95.00	97.00	2.00
Service de la dette	9.35	11.06	1.71
Réserve voirie	3.00	3.00	0.00
Sûreté du Québec	1.24	1.24	0.00

Taxes à l'unité	Taux 2021	Taux 2022	Variation
	(\$/unité)	(\$/unité)	(\$/unité)
Sûreté du Québec	204	212	8
Matières résiduelles	151	151	0
Tarif aqueduc	161	188	27
Tarif égout	167	167	0

Le conseil a aussi fait le choix d'affecter du surplus libre et du surplus affecté pour amoindrir certaines hausses. C'est le cas pour le service incendie avec une affectation de 150 000 \$ du surplus libre, un montant de 59 029 \$ pour assumer le versement 2022 prévu au fonds de roulement, un montant de 40 800 \$ du surplus affecté aux matières résiduelles ainsi qu'un montant de 32 500 \$ du surplus égout.

De plus, un montant de 200 000 \$ provenant de revenus excédentaires en droits de mutations de l'année 2021 est affecté au budget général.

Lors de cet exercice de préparation budgétaire, nous avons constaté qu'actuellement certaines dépenses ont augmenté de façon plus importante que les revenus et ce malgré le développement soutenu de la dernière année. Malgré ce fait, nous sommes confiants que pour les prochaines années, les projets annoncés et les projets en cours promettent des jours meilleurs en termes de revenus.

Je vais vous donner deux exemples de variation d'un compte de taxes pour que ce soit un peu plus concret. Pour une maison évaluée à 200 000\$ dans le périmètre urbain, avec tous les services, la hausse du compte de taxes serait de 86,80 \$, donc une augmentation de 3.85 %. Pour une maison évaluée à 200 000\$, mais sans les services d'égout et d'aqueduc, la hausse du compte de taxes serait de 73.80 \$, une augmentation de 4.2 %.

En ce qui concerne les projets d'immobilisations de la Municipalité, nous adoptons également ce soir le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2022-2023 et 2024. Vous pourrez entre autres y voir un montant de 3 000 000 \$ pour la réfection du chemin des Lacs, travaux subventionnés à raison de 80 % des coûts ainsi qu'un montant d'un peu plus de 10 M\$ pour le projet d'ateliers municipaux que nous remettrons sur notre table de travail dès le début de l'année 2022. Un montant de 562 818 \$ apparaît également au PTI pour les véhicules du service incendie suite à la dissolution de la RINOL.

En terminant, je veux remercier l'ensemble des élus et les membres du personnel pour leur implication dans ce processus intense et rigoureux qu'est la préparation d'un budget.

Un merci particulier à madame Fanny Chartrand notre directrice de la trésorerie qui a la responsabilité de recueillir, compiler, analyser et assurer l'exactitude des données financières nécessaires à l'élaboration du budget.

Pour terminer, je profite de l'occasion pour souhaiter à tous et chacun d'entre vous, un joyeux temps des fêtes en toute simplicité. Même si la vie nous joue des tours depuis près de deux ans, profitez de ces temps de réjouissance pour vous ressourcer et amorcer la nouvelle année avec optimisme.